

Comité exécutif

À une réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 8 septembre 2014 à dix-neuf heures, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

Doris Bergeron	Jean-Pierre Frelas
Suzelle Charbonneau	Claudette Latreille
Arthur Leclerc	Steve Jolicoeur
Yves Dumulon	Henri Bégin

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

Yves Bédard, directeur général

Hilarie Aubin, secrétaire de gestion

Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles

Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-3326

Il est proposé par Steve Jolicoeur d'adopter l'ordre du jour, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 août 2014

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CE-3327

Il est proposé par Yves Dumulon d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 août 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Service des ressources matérielles

4.1 Approbation de dépenses

4.1.1 Aménagement fonctionnel de la cuisine (091TF1501) – centre Élisabeth-Bruyère

CE-3328

Il est proposé par Henri Bégin d'autoriser le paiement de la facture N°000642 datée du 25 août 2014 au montant de 49 351,87 \$, taxes incluses, à l'entreprise 9184-4480 Québec inc. (BDJ Construction) représentant le paiement final pour les travaux d'aménagement fonctionnel de la cuisine du centre Élisabeth-Bruyère, ce qui est résolu à l'unanimité.

4.1.2 Mise aux normes des issues, des puits d'escalier et du système d'alarme-incendie (091FM1101) – Centre Élisabeth-Bruyère

CE-3329

Il est proposé par Doris Bergeron d'autoriser le paiement du certificat N° 1 au montant de 49 473,87 \$, taxes incluses, à l'entreprise Industries Blais Inc., représentant le paiement final des travaux reliés au projet de fourniture et de remplacement de l'ascenseur au centre Élisabeth-Bruyère, incluant les

Comité exécutif

décomptes numéros 2 et 3 de l'entrepreneur et les ordres de changement numéros 1 et 2 émis par la firme Groupe Conseil Trame Inc., ce qui est résolu à l'unanimité.

4.1.3 Réaménagement du local A327 (038TF1501) – école La Source

CE-3330

Il est proposé par Claudette Latreille d'autoriser le paiement de la facture N° 1846 datée du 29 août 2014 au montant de 59 929 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction Gaétan St-Amant Inc., pour les travaux effectués au 29 août 2014 dans le cadre du projet de réaménagement du local A327 à l'école La Source, ce qui est résolu à l'unanimité.

4.2 Attribution de contrats

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

4.3 Appel d'offres – Équipements d'impression de haute capacité

Considérant notre volonté d'adhérer au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour la location et l'entretien des photocopieurs du centre de reprographie (mandat SAR450-2014 pour les équipements d'impression de haute capacité);

Considérant que le contrat actuel se termine en octobre 2015;

Considérant que la valeur estimée pour la location et l'entretien de deux photocopieurs noir et blanc et d'un photocopieur couleur s'élève à 340 000 \$ pour 5 ans;

CE-3331

Il est proposé par Suzelle Charbonneau d'autoriser le président du comité exécutif à signer une entente avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR), pour et au nom de la Commission scolaire, pour la préparation d'un appel d'offres public provincial pour l'attribution d'un contrat à commande de cinq (5) ans pour la location et l'entretien des photocopieurs du centre de reprographie de la Commission scolaire, selon le principe du plus bas soumissionnaire, et de désigner la directrice du Service des ressources matérielles à titre de responsable du dossier et du suivi auprès du Centre collégial des services regroupés (CCSR), ce qui est résolu à l'unanimité.

4.4 Comité de sélection pour l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère

Considérant la nécessité de former un comité de sélection en vue de l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère;

CE-3332

Il est proposé par Arthur Leclerc de former un comité de sélection composé de Mme Lyne Garneau, secrétaire générale, Mme Jocelyne Hurtubise, directrice du centre Élisabeth-Bruyère, M. Marc Lemay, du centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda et Mme Michelle Caron, régisseuse des services de l'approvisionnement, à titre de secrétaire du comité, pour procéder à l'analyse des soumissions et aux recommandations menant à l'attribution d'un contrat d'hygiène et salubrité au centre Élisabeth-Bruyère, ce qui est résolu à l'unanimité.

Comité exécutif

5. Service des ressources humaines

5.1 Nomination au poste de coordonnatrice ou coordonnateur au Service des ressources matérielles

Considérant la résolution CE-3316 adoptée le 3 juillet 2014;

Considérant le désistement du titulaire du poste;

Considérant l'offre d'emploi No 1430 offrant un poste régulier à temps plein de coordonnateur du Service des ressources matérielles qui s'est terminé le 20 août 2014;

Considérant le processus de sélection qui s'est terminé le 21 août 2014;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Henri Bégin de nommer Monsieur Francis Côté à titre de coordonnateur du Service des ressources matérielles à compter du 22 septembre 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. Service éducatifs

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

7. Service des ressources financières

7.1 Adoption des comptes

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

8. Éducation des adultes

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Formation professionnelle

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

10. Direction générale et Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

12. Correspondance et information

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

13. Levée de la réunion

Il est proposé par Yves Dumulon de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 19 h 12 lorsque la réunion se termine.

Daniel Camden,
Président

Hilarie Aubin,
Secrétaire de gestion

CE-3333

CE-3334